

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

MASSON

Jean-Louis

Elu départemental/Var (83)/Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 26/10/2022

Déclaration déposée le : 12/06/2024 10:57:10

Renseignements personnels :

Année de naissance : 05/02/1954

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>Organisme : Société anonyme gardéenne d'économie mixte (SAGEM)) de 07/2020 à 10/2022 Président du Conseil d'administration Commentaire : Suite au Conseil d'administration du 17 juillet 2020: - j'ai été élu président de la SAGEM. - Le conseil décide que le président percevra 15000 brut TTC annuels.</p>	<p>2020 : 5 250 € Net 2021 : 10 500 € Net 2022 : 13 750 € Net</p>
<p>Organisme : Société Anonyme Gardéenne d'économie Mixte (SAGEM) de 07/2017 à 07/2020 Membre du conseil d'administration Commentaire : Après mon élection en tant que député en juillet 2017 je suis devenu Membre du conseil d'administration.</p>	<p>2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : S.P.L Société d'aménagement et de gestion publique (SAGEP) de 07/2017 à 07/2020 Membre du Conseil d'administration</p>	<p>2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : S.P.L Société d'aménagement et de gestion publique (SAGEP) de 07/2020 à 10/2022 Président du Conseil d'administration Commentaire : Suite Conseil d'Administration du 17 juillet 2020: - j'ai été élu président de la SAGEP. - Le conseil décide que le président percevra 1500 TTC annuels</p>	<p>2020 : 525 € Net 2021 : 1 050 € Net 2022 : 1 375 € Net</p>
<p>Organisme : OFS Méditerranée : Organisme de Foncier Solidaire de 04/2022 à 10/2022 élu Président du Conseil d'administration de l'OFS Méditerranée le 14 avril 2022 Sans aucune gratification. Commentaire : Suite au Conseil d'Administration du 14 Avril 2022 : - j'ai été élu président de CA de l'OFS : Sans aucune gratification.</p>	
<p>Organisme : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance depuis le 10/2022 Membre Commentaire : Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est un dispositif local de réflexion et d'élaboration des stratégies de sécurité et de prévention de la délinquance pour la ville de la Garde. Issu du Comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation qui a rédigé le plan national de prévention de la radicalisation il repose sur les principes de prévention et de protection. la Délibération n 18 du Conseil Municipal du 28/11/2022 fixant la composition du C.L.S.P.D.R (dont le Maire Le Préfet son représentant le Procureur de la République son représentant Le Président du Conseil Départemental ou son représentant Le Président du Conseil Régional ou son</p>	<p>2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net</p>

Description	Rémunération ou gratification
représentant ..etc) donc je siége dans cette instance au titre du président du conseil départemental bien entendu je ne perçois aucune rémunération ni gratification ..	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Maison de l'Emploi TPM	Président Commentaire : Mandat bénévole
Association " Les amis de Jean-Louis Masson	Membre Bénévole Commentaire : L'association "des amis de JL Masson" et une association 1901 à but non lucratif dans laquelle je n'exerce aucune responsabilité statutaire. Je ne perçois évidemment aucune rémunération. Cette association ne perçoit par ailleurs aucune subvention publique.

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de la GARDE de 07/2020 à 10/2022 Commentaire : ██████████	2020 : 16 928 € Net 2021 : 23 700 € Net 2022 : 23 700 € Net
Vice-président de la métropole TPM de 07/2020 à 10/2022 Commentaire : ██████████	2020 : 8 596 € Net 2021 : 12 034 € Net 2022 : 12 034 € Net
1er Adjoint au Maire de la Garde depuis le 11/2022 Commentaire : 1er adjoint sans délégation et sans indemnité	2022 : 0 € Net
1er Vice président du Conseil Départemental de 07/2021 à 10/2022 Commentaire : Indemnité écrêtée. ██████████	2021 : 4 538 € Net 2022 : 6 483 € Net

Observations

Je soussigné Jean-Louis MASSON certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 12/06/2024 10:57:10

Signature : Jean-Louis MASSON